Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/MAPAT/2016-208** **09/03/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 18/05/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : formation en 2016 des équipes pédagogiques des classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole suite à la rénovation des référentiels de formation en vue de la présentation des candidats au Diplôme National du Brevet (DNB).

Destinataires d'exécution
DRAAF EPLEFPA Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO) ENFA Délégués régionaux à la formation continue

Résumé : note d'information sur l'organisation en 2016 d'une formation pour les équipes pédagogiques suite à la rénovation des référentiels de formation des classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole en vue de la présentation des candidats au Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle dès la rentrée 2017.

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif de présenter aux équipes pédagogiques l'accompagnement de la rénovation des référentiels de formation des classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole en vue de la présentation des candidats au Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle dès la session 2017.

Les principaux objectifs de ces sessions sont les suivants :
- apporter une aide méthodologique à la lecture des textes réglementaires ;
- faciliter la compréhension des principes de la rénovation des diplômes des 4ème et 3ème de l'enseignement agricole ;
- identifier des pistes de mises en œuvre.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation :
- **deux personnes par établissement public** ayant une classe de 4ème ou de 3ème de l'enseignement agricole à savoir un (ou deux) coordonnateurs de filières et/ou un proviseur adjoint ;
- **deux personnes par établissement privé temps plein de l'UNREP** ayant une classe de 4ème ou 3ème de l'enseignement agricole.

Sont également conviés à chaque session inter-régionale :
- **quatre représentants des établissements affiliés au CNEAP ;**
- **quatre représentants des MFR.**

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leur fédération après la session.

1.3. Programme

Cette formation a fait l'objet d'une construction commune par l'École nationale de formation agronomique (ENFA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER.

Elle est co-animée par des formateurs de l'ENFA et des inspecteurs pédagogiques.

Le programme de chaque journée de formation est le suivant :

		Points abordés
10h00-11h00	Grand groupe	Présentation par les services de la DGER de la rénovation des référentiels de formation des 4ème et 3ème de l'enseignement agricole et du Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle
11h00-12h00	Grand groupe	Questions-réponses et échanges
12h00-12h30	Grand groupe	Présentation des ateliers de l'après-midi et inscription dans un atelier
13h30-16h30	Ateliers	Atelier 1 – Évaluation : DNB et socle commun Atelier 2 – Organisation pédagogique : EPI, parcours...

Les documents relatifs à la rénovation des référentiels de formation des classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole seront mis en consultation sur le site www.chlorofil.fr à partir du 14 mars 2016.

Il est demandé aux participants des sessions d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont des sessions de formation et de se munir des documents imprimés lors des sessions.

1.4. Dates et lieux de formation

Les quatre sessions de formation se dérouleront :

- pour les établissements des régions : ***Aquitaine - Limousin – Poitou-Charentes ; Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées***

Mardi 5 avril 2016 de 10h00 à 16h30
ENFA de Toulouse
2 route de Narbonne
31326 CASTANET-TOLOSAN
Code action session 530626/1
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 18 mars 2016

- pour les établissements des régions : ***Bretagne ; Centre Val de Loire ; Pays de la Loire***

Jeudi 12 mai 2016 de 10h00 à 16h30
LEGTA Angers Le Fresne
Sainte Gemme sur Loire
490036 ANGERS
Code action session 530626/2
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 15 avril 2016

- pour les établissements des régions : ***Alsace – Champagne-Ardennes – Lorraine ; Normandie ; Nord – Pas de Calais – Picardie ; Ile de France ; Corse***

Mardi 17 mai 2016 de 10h00 à 16h30
Paris
(lieu à préciser)
Code action session 530626/3
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 22 avril 2016

- pour les établissements des régions : ***Auvergne – Rhône-Alpes ; Bourgogne – Franche-Comté ; Provence – Alpes – Côte d'Azur***

Mercredi 18 mai 2016 de 10h00 à 16h30
AgroSup Dijon
21 bd du Docteur Petitjean
21000 DIJON
Code action session 530626/4
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 22 avril 2016

Vous pouvez contacter l'ENFA pour toute demande individuelle de modification de cette répartition.

3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENFA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

3.1.1. Pour les agents disposant d'un code SAFO, **et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2015**

L'agent doit :
- télécharger la fiche d'inscription (sur http://www.safo.chlorofil.fr/pratique.cfm ou **Cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire.cfm selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel "valant invitation" accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF sera envoyé aux participants accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et tarifs en vigueur.

3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, **ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2015**

L'agent doit :
- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire/modalites.cfm ou **Cf. Annexe 2**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procèdera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé temps plein relevant de l'UNREP

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**).

Les personnels doivent :
- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;

- la faire signer par leur directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche à sa fédération régionale pour validation.

Ce sont donc les fédérations régionales de l'UNREP qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr avant la date limite de chacune des inscriptions.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations régionales de l'UNREP **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel "valant invitation" sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENFA.

3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des unions fédératives des établissements privés (CNEAP et UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 4**).

Les fédérations (nationale pour le CNEAP et régionales pour l'UNMFREO) :
- inscrivent les personnels chargés de représenter les établissements du CNEAP et des MFR dans chaque inter-région selon les indications données au paragraphe 1.2. ;
- et retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr avant la date limite de chacune des inscriptions.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel "valant invitation" sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENFA.

Le chef de la mission d'appui au pilotage
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Demande d'inscription à une action de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : ○ A ○ B ○ C
Code agent SAFO ②: et /ou Code agent EPICEA ②:	
Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :
Agent d'EPL ○	Autre agent MAAF ○ / Agent hors MAAF ○

Code Action :	○ **Action SAFO** ○ **Action EPICEA**
Titre de l'action :	
Structure organisatrice de l'action :	

n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			☐
			☐
			☐
			☐

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

- ○ T1 Adaptation immédiate au poste de travail
- ○ T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
- ○ T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)
- ○ FS Formation statutaire
- ○ PEC Préparation aux concours
- ○ VAE Validation des acquis d'expérience
- ○ BC Bilan de compétence
- ○ PP Période de professionnalisation

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : ○ Oui ○ Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③

Fait à Le **Signature de l'agent**

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF ③**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet Date :	Nom : Courriel : Téléphone : Signature Date :	Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet Date :

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③Responsable Local de Formation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche de : ◯ **création d'un agent dans l'outil SAFO**
◯ **mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO**
(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO [1] :		
Nom :		
Nom de jeune fille :		
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe ◯ F ◯ M
N° sécurité sociale :	**Catégorie :** ◯ A ◯ B ◯ C	Corps :
Adresse Personnelle :		
Mail :		

Région d'affectation actuelle :
Région d'affectation antérieure :
Établissement d'affectation actuel :
Établissement d'exercice actuel : Adresse [2] : Mail institutionnel [2] :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :

◯ Agent travaillant en EPLEFPA		◯ Agent hors EPLEFPA	
Titulaire	◯	Enseignement agricole supérieur public	◯
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	◯	MAAF : administration centrale, établissements publics	◯
Contractuel sur budget d'établissement	◯	MAAF : services déconcentrés	◯
Agent sous contrat de collectivité (TOSS…)	◯	Enseignement agricole privé	◯
Agent de droit privé (salariés d'exploitation…)	◯	Education nationale	◯
Stagiaire ENFA	◯	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité…)	◯
Autre (contrats aidés…)	◯	[3]	

Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels			
Personnel de direction	◯	Personnel d'éducation et de surveillance	◯
Personnel administratif	◯		
Personnel d'enseignement	◯	Personnel TOSS	◯

Statut handicapé (MDPH) : ◯ **Oui** ◯ **Non**

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé [4]		
Exemple	*5*	*Licence*

Discipline(s) enseignées [4]						
Exemple discipline(s) enseignée(s)	*13*					
Niveau(x) d'enseignement [4]						
Exemple niveau(x) d'enseignement	*1*	*4*	*5*			

[1] En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO
[2] L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)
[3] Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé www.safo.chlorofil.fr
[4] Voir nomenclature ci-après

Diplômes (1)

Niveau I

1 Ingénieur, Master
2 DEA, DESS
16 Doctorat
18 Autre diplôme niveau 1

Niveau II

4 Maîtrise
5 Licence
19 Autre diplôme niveau 2

Niveau III

7 BTS(A)
8 DUT, DEUG, DEUST
20 Autre diplôme niveau 3

Niveau IV

11 BAC
12 BTA
37 BP
21 Autre diplôme niveau 4

Niveau V

13 BEP(A)
39 BPA
14 CAP(A)
22 Autre diplôme niveau 5

Autres

46 Non connu

Discipline enseignée (2)

1 Agroalimentaire
2 Agroéquipements
3 Agronomie
4 Aménagement de l'espace
5 Biologie animale/zootechnie
6 Biochimie
7 Biotechnologies
8 Bureautique
9 Biologie végétale/phytotechnie
10 Comptabilité
11 Documentation
12 Écologie
13 Économie
14 Économie sociale
15 EPS
16 ESC
17 Français
18 Gestion
19 Histoire géographie
20 Informatique
21 Langues
22 Mathématiques et statistiques
23 Philosophie
24 Productions aquacoles
25 Productions forestières
26 Productions horticoles
27 Sciences biologiques
28 Sciences physiques
29 Techniques d'expression. et de communication
30 Techniques commerciales
31 Viticulture œnologie

Niveau d'enseignement (3)

1 BTSA
2 Prépa grandes écoles
3 CS niveau 3
4 Bac général
5 Bac technologique
6 BTA
7 Bac professionnel
8 CS niveau 4
10 BP
11 BEPA
12 CS niveau 5
14 4ème 3ème

École Nationale
de Formation Agronomique
Service Formation Continue

ANNEXE 3
2016

Etablissements privés
UNREP

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

Formation SIL 4ème - 3ème
Fiche d'inscription

NOM : Prénom : **Date de Naissance : / /** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mèl Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENFA Toulouse** Intitulé : **SIL 4ème - 3ème** ☐ **TOULOUSE** Code de l'action (N°SAFO) **: 530626/1** **Date : Mardi 5 avril 2016** **Date limite d'envoi : 18 mars 2016** ☐ **ANGERS** Code de l'action (N°SAFO) **: 530626/2** **Date : Jeudi 12 mai 2016** **Date limite d'envoi : 15 avril 2016** ☐ **PARIS** Code de l'action (N°SAFO) **: 530626/3** **Date : Mardi 17 mai 2016** ☐ **DIJON** Code de l'action (N°SAFO) **: 530626/4** **Date : Mercredi 18 mai 2016** **Date limite d'envoi : 22 avril 2016**

Avis du Directeur de l'établissement	**Visa de l'établissement et visa de la fédération régionale UNREP**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	
Date : / / Signature et cachet :	Date : / / Signature et cachet :

École Nationale
de Formation Agronomique
Service Formation Continue

ANNEXE 4
2016

Représentants CNEAP
UNMFREO

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

Formation SIL 4ème - 3ème
Fiche d'inscription

NOM : Prénom : Date de Naissance : / / (à renseigner obligatoirement) Catégorie : Grade : Mèl Professionnel (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mél Établissement (obligatoire) : Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ Motivations de la demande : Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Intitulé : **SIL 4ème - 3ème** ☐ **TOULOUSE** Code de l'action (N°SAFO) : 530626/1 Date : Mardi **5 avril** 2016 **Date limite d'envoi : 18 mars 2016** ☐ **ANGERS** Code de l'action (N°SAFO) : 530626/2 Date : **Jeudi 12** mai 2016 **Date limite d'envoi : 15 avril 2016** ☐ **PARIS** Code de l'action (N°SAFO) : 530626/3 Date : Mardi **17** mai 2016 ☐ **DIJON** Code de l'action (N°SAFO) : 530626/4 Date : M**ercredi 18** mai 2016 **Date limite d'envoi : 22 avril 2016**

Avis du Directeur de l'établissement	Visa de l'établissement **et visa CNEAP ou visa fédération régionale UNMFREO**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	
Date : / / Signature et cachet :	Date : / / Signature et cachet :